

Bonjour

### **À ceux que le chapeau fait !**

Ce n'est pas parce que l'on crie ou que l'on parle fort qu'on a raison.....Les insultes envers le personnel du bureau, des travailleurs extérieurs ou des membres du conseil, je vous annonce que c'est fini à Les Hauteurs. Pas besoin d'instruction pour savoir cela: c'est de l'éducation et celle-ci est reçue à la maison normalement... Des mesures seront entreprises à chaque fois que des événements de ce genre vont se produire. Dernièrement, une lettre a été envoyée à un citoyen et la police a été informé de ces agissements. S'ils y en a qui ont la « comprenure » difficile, ou, qu'ils leur manque un peu d'éducation, ou, que nous sommes devant une vieille pratique typique de Les Hauteurs, je vous informe qu'elle est sur la voie d'extinction pour ne pas dire fini. On est des adultes on doit être capable de se parler très simplement et très calmement.

On fait tous de notre mieux avec le budget de la municipalité ! Si j'ai passé autant d'heures dans le garage cet hiver, je vous informe pour ceux qui l'ignorent, que le poste de voirie d'hiver est le plus gros de la municipalité. Je suis certain que personne ne désire voir ses taxes montées, moi le premier. Faire une bonne analyse nécessite de commencer par les postes les plus gros. Je ne regarde pas les catalogues pour voir ce qui est le « mieux du mieux », mais j'essaie qu'on ait au moins des équipements qui font le travail de façon honnête. Si dans la municipalité ils y en a qui désirent pour eux « encore meilleur ou le mieux du mieux », si c'est eux qui payent la facture, je n'ai pas de problème avec cela ! On va regarder ce printemps avec l'argent qu'on a économisé, ce qu'on fait pour les chemins en priorité et les autres besoins de la municipalité.

Pour conclure :

Quand on est incapable de regarder, d'écouter, de s'informer des nouvelles choses et discuter avec les autres pour trouver la meilleure solution, alors on s'enferme par rapport au monde et on devient de plus en plus déphasé à tout ce qui nous entoure. Oui dans le temps c'était comme cela, mais le temps a passé, il faut s'adapter on n'a pas le choix, le bon vieux temps ne reviendra pas....

Merci

### **Au conseil du 4 avril 2011**

Bientôt deux codes d'éthiques seront adoptés au conseil municipal: Un premier qui concerne les élus et un second pour les employés. De plus, tous les élus de la municipalité doivent obligatoirement suivre une formation à ce sujet.

Cet été, les travaux du Ministère des Transports prévoient qu'on refasse la couche de roulement d'asphalte sur la 298 à Les Hauteurs. Madame Doyer à confirmer que le coût des travaux est de 1 000 000\$. De plus des argents sont prévus pour la municipalité de Les Hauteurs et je dois communiquer avec elle à ce sujet pour prioriser des projets. Des précisions dans le prochain journal à ce sujet.

## Enquête nationale

Le prochain recensement du Canada se tiendra en mai 2011. Les données du recensement sont essentielles dans la planification des services tels que les soins de santé, l'emplacement des garderies, des écoles ainsi que les services de polices et de sécurité des incendies. Un ménage sur trois sera invité à répondre au questionnaire de la nouvelle enquête nationale (ENM) et les données recueillies fourniront des renseignements qui appuieront la mise en œuvre de programmes et services (services destinés aux familles, le logement, les routes et le transport ainsi que la formation professionnelle).

Il est important d'y répondre. Si des personnes ont de la difficulté à lire ou écrire, je suis disposé à vous aider à le compléter et ce en toute confidentialité. Veuillez communiquer avec moi à ce sujet. 1-418-798-4356. Les données sont très importantes..... Compléter le formulaire SVP.

## La Société d'Horticulture de Saint-Charles-Garnier

La Société invite la population à une conférence horticole mardi le 3 mai à 19h30, à la Salle paroissiale de Saint-Charles au 60, rue Principale. La conférence est : *De beaux mariages et l'association des plantes* qui sera donnée par Monsieur Gilles Paradis (Aussi appelé Monsieur compost). 2\$ pour les membres et 5\$ pour les non membres. Veillez-vous préinscrire au numéro de téléphone (418) 798-4213.

## Invitation à La Rédemption

Le 9 avril prochain à la grande salle du Centre ViateurLabonté au 68, rue Soucy dès 17h00, aura lieu un repas au crabe bénéfice au profit des fêtes du 75<sup>ième</sup> anniversaire de la paroisse. Il est important de confirmer sa présence au 418-776-5311 avant le 5 avril 2011. Coût 35\$

## MRC de La Mitis

La MRC de la Mitis annonce le concours **Découvrez culture-mitis.com**. Les participants peuvent gagner l'un des dix coffrets Culture Mitis, d'une valeur de 200 \$ simplement en répondant à la question de la semaine sur le site Internet culturel de La Mitis au [www.culture-mitis.com](http://www.culture-mitis.com). Le concours s'adresse aux citoyens de La Mitis et se déroule du 1 au 30 avril 2011.

## Le comité de développement de Les Hauteurs

Le comité est à la recherche de membres actifs pour former le conseil d'administration pour le développement de notre communauté et dynamiser des projets. À la salle municipale de Les Hauteurs se tiendra une assemblée générale le 27 avril 2011 pour l'enrichissement du comité.

Lors du développement du plan d'urbanisme de la municipalité de Les Hauteurs en 2010, je tiens à vous rappeler qu'il y a une zone au Sud du 4 Est qui permet le développement domicilié. Le comité de développement de Les Hauteurs devra travailler en outre au développement de cette zone en collaboration avec le conseil municipal afin d'attirer de nouveaux résidents. Le conseil pour sa part peu appuyer le comité de développement par des mesures fiscales aux nouveaux arrivants. En plus d'essayer d'attirer de nouveaux arrivants, le comité de développement a un mandat de favoriser la venue de petites entreprises qui créeront de l'emploi dans la municipalité. Le comité de développement a un rôle spécifique qui est de créer de la richesse, soit humaine, attirer des petites entreprises, créer de l'emploi, etc. Le conseil municipal a pour principal mandat la gestion de la municipalité et offrir les services à la population. Le comité de développement doit être un moteur pour attirer des choses chez nous.....Des personnes, des entreprises, des emplois, etc.